



La Gazette Des Granges

Numéro 54

Décembre 2011

26, allée des Vosges 38130 Échirrolles

04 76 40 06 74

Permanence le samedi de 10 h à 12 h
Petit déjeuner le mardi de 8 h 30 à 10 h

Sommaire

Édito	1
On s'occupe de nos affaires ?	2
Tarifs du chauffage	2
Animations 2011	4
Solution mots croisés	4
Soirée africaine	5
Rocade sud	6
Passages	6
Handicap et bibliothèque	7
La poste Beaumarchais	7
Du courrier dans la boîte	7
Les antennes relais	8
Collège Jean Vilar	9
Athanol	10
Poubelles vertes	10
Valmy - Champagne	11
Mots croisés	12

Éditorial

Plusieurs mois se sont écoulés depuis la dernière gazette. J'espère que la trêve estivale a été agréable et que toutes et tous avez passé de bons moments.

L'automne nous a réunis le 23 septembre au Centre Social Anne Frank pour une fête de rentrée ; qui s'est déroulée sous le soleil, autour d'animations appréciées par les petits et grands.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Cette année notre association s'est encore impliquée dans de nombreuses actions : le collectif pour un chauffage juste et solidaire, le maintien des services sociaux dans nos quartiers, le collègue Jean Vilar, les problèmes liés à notre cadre de vie.....

Tous les détails sont en pages intérieures.

L'AHG souhaite poursuivre son action pour la défense de notre environnement dans le quartier des Granges, ainsi que proposer des animations de qualité.

Cependant, force est de constater que depuis quelque temps, nous nous interrogeons sur la pérennité de notre association.

Les bénévoles qui la font vivre depuis de nombreuses années commencent à « fatiguer » : il est urgent et primordial que des habitants nouveaux et anciens du quartier viennent renforcer l'équipe en place.

D'autres questionnements nous agitent :

Que souhaitent vraiment les habitants d'un quartier comme le nôtre en 2011 ?

Les animations proposées sont-elles adaptées ?

La commission environnement ne doit-elle pas être plus offensive ?

Les associations d'habitants sont-elles encore adaptées à nos modes de vie ou faut-il se remettre en questions et revoir nos fonctionnements ?

Vaste débat que je vous invite à venir partager avec nous le :

VENDREDI 3 FEVRIER 2012 à partir de 17 h 30 au cours de notre Assemblée Générale au restaurant scolaire Jean MOULIN.

Si vous souhaitez que notre association continue à être reconnue comme active, vivante et entendue, **VENEZ NOMBREUX !**

Martine FIRMONT
Présidente

On s'occupe de nos affaires ?

Tout le monde s'occupe-t-il de nous ? On pourrait le croire : l'Etat, la Région, le Département, la Commune, le Centre Social...

Mais sommes-nous citoyens ? Prenons-nous nos affaires en main ? On parle beaucoup de citoyenneté aujourd'hui, ce mot est souvent utilisé à toutes les sauces.

Les institutions sont nécessaires, elles font leur boulot, parfois d'ailleurs nous sommes injustes à leur égard : la critique est toujours facile... Mais l'évolution de la Société n'a-t-elle pas fait de nous des consommateurs de services, ce qui ne fait pas de nous des citoyens...

Des patrons dans leurs entreprises organisent parfois celles-ci comme une « famille » où le chef veille sur leurs employés. Mais si ceux-ci s'organisent, le chef voit rouge... Aujourd'hui, les syndicats sont devenus faibles (même pas un salarié sur dix !). Et on entend la critique de ceux-ci... N'est-ce pas la démission collective ?

Les associations connaissent un peu le même sort. Les mentalités ont changé, et bien souvent ce sont les anciens qui font le boulot, la relève n'est plus là... Notre association n'y échappe pas. Il y a vingt ans, elle mobilisait un grand nombre. Pourtant tous travaillaient, avaient charge de famille...

Le Centre Social faisait beaucoup moins d'activités, il n'y avait pas la « G.U.S.P. ». Nous avions nos bras, nos réflexions, chacun apportant sa part.

L'association est là pour rassembler, non pour faire à la place des gens. Elle doit d'abord être représentative de la population du Quartier.

Nous avons souvent des retours positifs des habitants : « ce que vous faites, c'est bien ».

Alors ?

Les citoyens du quartier seraient-ils devenus individualistes ?

Les associations auraient-elles fait leur temps ?

Chacun compte-t-il sur les services offerts par diverses institutions ou associations, sans avoir envie de participer à l'organisation, aux responsabilités, à la réflexion collective, aux propositions ?

Les « actifs » se diraient-ils qu'après tout il y a plein de retraités et que ceux-ci peuvent bien faire le boulot ?

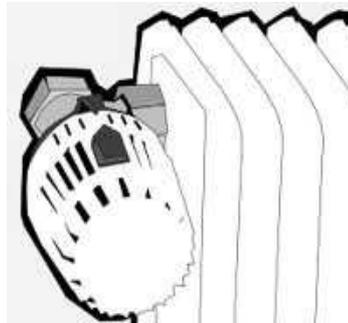
Les actions de l'Association satisferaient-elles moins qu'auparavant ?

Qui va offrir du temps, des bras, des réflexions, afin que l'on puisse continuer à avoir des fêtes dans le quartier ?

Comment re-provoquer cette mobilisation du plus grand nombre ?

Il va bien falloir rapidement répondre à ces questions...

Tarifs du chauffage : une partie à moitié gagnée ?



Depuis plus d'un an, le **Collectif pour un chauffage juste et solidaire** se mobilise pour obtenir une baisse des tarifs de la part de la CCIAG et une totale responsabilisation des communes délégantes.

Rappelons que la Compagnie de Chauffage est une S.E.M. (Société d'Economie Mixte), c'est-à-dire composée à la fois d'actionnaires publics et privés. Les actionnaires publics sont : La Mairie de Grenoble qui a la majorité : 52% ; la « Métro » qui a 5%, et la Ville d'Echirolles qui a 1%. Les 42 % restants appartiennent à l'actionnaire privé Dalkia, qui n'est autre qu'une filiale de Veolia, multinationale française « Générale des eaux » !). Même si elles ne sont pas toutes actionnaires, six communes de l'agglomération sont délégantes de ce service public (Echirolles est à la fois actionnaire et délégante...). Depuis 2008, date de l'application du nouvel avenant, la surfacturation du prix du chauffage se situe autour de 13 % par an !

Notre Association participe au Collectif, comme sur le quartier des associations de locataires et des copropriétés, avec le soutien d'associations de défense des consommateurs. En effet, depuis quelques années, les usagers demandent des explications à la Compagnie de Chauffage sur les tarifs : sur quelle base sont-ils établis ? Et comment se fait-il que la Société fasse des bénéfices qu'elle distribue à des actionnaires tels que Dalkia ?

Quelques **dates marquantes** sur l'action poursuivie pendant cette année :

- **18 avril 2011** : manifestation des usagers à l'appel du Collectif, à la Mairie de Grenoble et à la METRO, afin de faire entendre nos revendications (environ 300 personnes).
- **9 mai** : rencontre entre la CCIAG (Compagnie de chauffage) et les élus échirollois. Le collectif remet un document à chaque élu du conseil municipal mais n'est pas autorisé à assister à la réunion.
- **courant mai** : rencontre publique avec les élus d'Echirolles dont Carole Simard. Inscription d'une discussion sur la gestion de la CCIAG au prochain conseil municipal.
- **30 mai** : conseil municipal d'Echirolles. Prise de position de la Ville sur la gestion de la CCIAG. Vote de la délibération 19. Il est rappelé que le chauffage urbain doit rester un service public à coût juste. La facturation de chacun doit être clarifiée. Les usagers doivent avoir un droit de contrôle. Les bailleurs doivent faire preuve de transparence. Le détail de la délibération peut être consultée sur le site de la ville.
- **fin juin** : une délégation du collectif est reçue par Jérôme Safar à la mairie de Grenoble. La Mairie dit vouloir s'engager à ne pas augmenter les tarifs et à limiter les bénéficiaires.
- **12 septembre** : il est annoncé au Collectif la proposition suivante : baisse de tarif : 6% sur la partie variable (consommable) et 10% de remise sur la partie fixe sur 3 ans (abonnement). Le collectif s'interroge. Cette baisse est la bienvenue mais aucune réponse n'est donnée aux questions posées. Pas d'information sur la façon dont est définie la part fixe de la facture. Le collectif décide de poursuivre son action.
- **20 septembre** : présentation du nouveau tarif par Jérôme Safar et Serge Nicodi président de la CCIAG. On ne parle plus de 8% de baisse mais d'une modération tarifaire de 8%. Le nouvel avenant prévoit d'augmenter le tarif si la marge brute baisse en dessous de 1,5 M€, mais il ne prévoit pas de le baisser si la marge brute s'envole comme c'est le cas depuis trois ans. Ce nouvel avenant conduit donc à un résultat imprévisible qui peut permettre à la CCIAG de reprendre d'une main ce que les élus ont concédé de l'autre.

Pour ces raisons parmi d'autres, le Collectif a demandé aux communes de ne pas voter cet

avenant en l'état, et a réclamé l'ouverture d'un dialogue entre les communes délégantes et les représentants des usagers qui permette d'aboutir d'ici Juin 2012 à un avenant fondé sur la transparence des comptes et un prix juste.

Aujourd'hui, nous constatons :

- Qu'il y a débat au sein des conseils municipaux, que des organisations prennent position. (dans un premier temps, toutes les communes délégantes avaient voté l'avenant injuste proposé par la Compagnie de Chauffage.)
- **Que des villes se sont orientées vers les revendications soulevées par le Collectif, à savoir la transparence des tarifs et un prix juste, comme il est normal dans un service public, même si celui-ci est délégué.** Ainsi, Echirolles, Pont de Claix et St Martin d'Hères ont voté pour :
 - ◆ une révision de la puissance tarifaire
 - ◆ plus d'abattement pour les gros consommateurs (or chaque usager doit avoir les mêmes conditions tarifaires !!)
 - ◆ un tarif social pour les plus modestes : le service public doit être solidaire des plus fragilisés.
 - ◆ révision du compte d'exploitation prévisionnel : on a vu dans les deux dernières saisons que ces comptes étaient en décalage (défavorable pour les usagers !) avec le réalisé.
 - ◆ révision de la part abonnement (autour de 50 %, ce qui est injuste et pénalise ceux qui font des efforts en économie d'énergie).
 - ◆ présence des habitants au Conseil d'Administration, ce qui est demandé depuis longtemps mais refusé par la Compagnie.

Tout ceci présente donc des avancées certaines et prouve que la mobilisation des habitants est payante. La ville de Grenoble en tant qu'actionnaire majoritaire se permet d'imposer sa manière de gérer ce service public. Les communes délégantes ont jusqu'à présent laissé faire, mais aujourd'hui certaines dont Echirolles se mobilisent sur nos bases..

Le nouveau point fort dans l'action du Collectif sera une manifestation devant la mairie de Grenoble, afin de démontrer que les usagers sont toujours mobilisés.

Les animations de notre Association en 2011

Janvier

Galette des rois

C'est le Samedi 15 janvier que s'est tenue la traditionnelle rencontre pour le partage de la galette des rois au Centre Social Anne Frank en présence des habitants, de nombreuses personnalités et différents (es) présidents (es) d'associations ainsi que des représentants des services de la mairie.

Repas partagé

Le vendredi 28 janvier le LFPA a accueilli le marché du SEQ (système d'échanges de quartier) de l'association des habitants des Granges.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas partagé, avec les résidents.

Christiane Oriol a proposé un spectacle très apprécié de chansons françaises pour les 4 à 120 ans.

Février

Soirée crêpes

Samedi 19 Février les habitants des Granges se sont réunis au Centre Social Anne Frank pour partager crêpes, confitures et autres douceurs, dans la bonne humeur, la convivialité et de nouveau avec Christiane Oriol qui nous a présenté une autre facette de son répertoire en compagnie de son complice « Caramel », au grand bonheur des enfants présents.

Mars

Carnaval

Cette journée festive organisée pour les enfants avec la participation des Centres Sociaux de la Villeneuve, la MJC Desnos, la bibliothèque Neruda, l'APASE, les Médiateurs et les Associations de quartier de la Villeneuve s'est déroulée le Samedi 12 Mars 2011.

Tous les participants jeunes et moins jeunes ont déambulé dans les quartiers accompagnés du groupe de percussions SoliFola.

Le goûter a réuni tout le monde dans le parc Maurice Thorez où le défilé s'est achevé en compagnie des animations du groupe Vacajongles et d'un grand feu pour brûler Monsieur Carnaval.

Un beau moment festif dans la mixité et la convivialité.

Avril

Soirée cabaret jazz

Le samedi 9 avril à 20 h au Centre Social Anne Frank l'Association des Habitants des Granges nous

conviait à une soirée cabaret jazz avec le groupe THIXOTROPE.

Ce groupe composé de cinq musiciens nous a interprété divers morceaux de jazz émanant de différents compositeurs comme Miles Davis, Charles Mingus, Wayne Shorter, Bertrand Renaudin, Tino Trancana...

Au cours de cette soirée nous avons également partagé le verre de l'amitié.

Septembre

Fête de l'automne-Banquet de rentrée

Nous avons voulu fêter dignement cette année, vendredi 23 Septembre, le premier jour de l'automne.

C'était l'occasion aussi de se retrouver après les vacances.

Nous avons eu une bien belle journée ensoleillée et à 16 h 30 tout était prêt pour la fête.

Notre ami le crieur public était devant l'école pour inciter (et avec quelle maestria !!!), les enfants et leurs parents à venir nous rejoindre au Centre Social Anne Frank.

Le manège à vélos et les jeux de Festijeux ont été pris d'assaut.

Visiblement ces animations rares et de qualité ont été appréciées de tous.

Après un apéritif-débat autour du tri animé par un agent du service Développement durable de la ville d'Echirrolles, la soirée s'est terminée autour d'un repas partagé.

Solution des mots croisés

E	M	S	E	N	E	L	S	E	L	I	R	E	M	15
N	I	A	I	N	N	E	N	S	A	V	E	A	V	14
R	A	S	I	O	E	R	A	P	L	I	L	R	A	13
E	F	A	L	M	S	E	M	S	U	N	U	S	T	12
T	E	R	E	N	E	M	N	I	C	I	R	I	R	11
S	E	R	A	E	I	L	N	O	S	I	L	L	T	10
O	R	P	S	E	U	R	E	R	E	U	T	E	N	9
R	A	E	S	E	S	E	T	S	E	O	S	A	L	8
P	E	D	E	S	U	N	E	V	R	E	V	L	R	7
E	N	E	R	E	R	E	N	E	G	E	S	A	V	6
E	G	N	A	R	A	E	G	R	E	H	E	H	I	5
S	O	R	E	N	E	L	S	I	L	E	R	C	R	4
S	E	A	R	E	M	D	A	D	L	L	E	N	I	3
A	M	A	R	T	E	N	A	V	E	E	S	O	S	2
T	M	E	N	E	N	E	I	V	M	A	R	O	N	1

AX AIX IIIX IIX IX X XI IIIA IIA IA A AI III II I

L'expression de la diversité dans le quartier : découverte de l'Afrique avec les habitants d'origines diverses



Quel plaisir ont eu les habitants du quartier venus à cette soirée du 12 Novembre ! En voici des témoignages :

Stéphanie Akoa Mva

Nous avons vécu un beau moment de "partage dans la mixité", au Centre social Anne Franck, lors de la soirée "Afrique au cœur".

Basée sur les thèmes de la lutte contre les discriminations, la parentalité, la santé et l'éducation, cette rencontre a réuni principalement des habitants du quartier, autour d'un débat sur le vécu de chacun vis-à-vis de l'Afrique.

Mon mari (camerounais) et moi (française) sommes partis avec nos enfants vivre au Cameroun pendant 2 ans, de 2007 à 2009*. C'est cette expérience que nous avons voulu partager avec les habitants lors de cette soirée-débat.

Il y avait encore tant de choses à dire, mais, faute de temps (1h30 de débat), nous sommes restés sur "notre faim" ! Peut-être l'occasion de proposer une seconde édition l'année prochaine ? Merci à Robert Couvreur et toute son équipe pour l'accueil très chaleureux qu'ils nous ont réservé ce soir-là et merci aux cuisinières, qui ont ravi nos palais avec leurs spécialités sénégalaises !

* un "retour aux sources" que je raconte sur mon blog : www.akoacameroun.blogspot.com)

Sébastien et Fatou

Notre famille a beaucoup apprécié cette soirée d'échanges sur le thème de "l'Afrique au cœur". Les enfants ont bien aimé les contes, pendant que les adultes discutaient durant le "débat". J'ai pu relater rapidement mes liens avec le continent africain. D'abord durant mes études avec mes copains marocains, tunisiens et congolais ; 2 séjours d'un mois dans une famille tunisienne, avec 2 mariages (frère et sœur de mon copain) ; mon petit frère Solomon originaire d'Ethiopie qui est venu en accueil dans notre famille durant 7 ans ; 2 séjours d'un mois en Ethiopie, où j'ai découvert un pays surprenant par la diversité des paysages, des ethnies, mais surtout par la gentillesse et l'hospitalité

des gens. J'ai pu assister également à 2 mariages (des collègues de mon frère).

Puis mes liens avec le Sénégal, avec mon très bon ami Mamad en Normandie, chez qui j'ai rencontré Fatou qui est devenue ma femme. Nous nous sommes mariés en 2000 au Sénégal. Lors de mes 4 séjours au Sénégal, j'ai rencontré une très grande famille où l'hospitalité et l'accueil sont des valeurs très fortes et naturelles.

Nous avons 2 filles, que nous essayons d'élever avec les 2 cultures : sénégalaise et franco-normande.

Fatou a été très heureuse de préparer un repas typique sénégalais, avec les aides de Dambé Sy, mais aussi d'autres habitantes "blanches" du quartier. Pendant les 2 jours de préparation du repas, cela a aussi été des moments d'échanges entre femmes.

La musique, les chants et les danses ont permis de passer une très bonne soirée.

Cette expérience a été une réussite avec une centaine de participants (nombre limité par la capacité de la salle).

Merci à Robert Couvreur, au Centre Social Anne Frank et à tous les habitants pour cette super soirée. Une expérience à renouveler, pour découvrir d'autres pays et d'autres cultures, ou encore sur l'Afrique (car nous avons beaucoup de choses à partager)

Emmanuelle

Les estomacs ont été bien remplis par les plats succulents préparés par nos cuisinières, les oreilles charmées par le groupe de Gospel "connecting souls" dirigé par Franck Akoa-Mva et le slam du virtuose de l'écriture poète Bastien Mots Paumés. Bravo également aux danseuses échirolloises de l'atelier de danses africaines.

Deux petits bémols cependant : comme le signale Stéphanie, il a été difficile de discuter car les interventions étaient trop nombreuses pour une soirée, et... carton jaune pour le public qui voulait poursuivre les échanges verbaux alors que les musiciens animaient la soirée.

Bref, Monsieur Couvreur et toute l'équipe du Centre Social, il va falloir organiser une autre soirée Afrique !

Nuisances de la Rocade Sud

Les riverains de la Rocade Sud du quartier connaissent cette difficulté d'être tout près de cet axe de circulation ; cette rocade est de plus en plus empruntée, et les bouchons de plus en plus nombreux sont là pour en témoigner.

En France, plus d'une personne sur deux déclare être gênée par les bruits extérieurs. Et c'est pour cela que diverses dispositions ont été prises.

Au plan national, la loi du 31 décembre 1992 a pour but de limiter les nuisances sonores provoquées par les routes. Sont préconisés la gestion du trafic, la limitation de la vitesse, mais aussi la construction de murs acoustiques, les revêtements de chaussée moins bruyants...

Au plan local, en raison de l'augmentation du trafic routier sur la Rocade, des actions de protection phonique ont été entreprises ces dernières années. Des buttes de terre ou autres dispositifs (murs, écrans...) ont été réalisés voici peu sur Gières, St Martin d'Hères, Eybens, et Echirolles au niveau de l'échangeur du Centre-ville. Les travaux devraient se poursuivre.

Alors, et notre quartier ? Sur la Villeneuve d'Echirolles, il y a le projet (mais dans combien de temps ?) de la couverture de la Rocade, mais apparemment cela ne concerne pas directement le quartier des Granges.

Certes, il y a le projet des constructions sur les terrains « Sogreah », les bâtiments bordant la rocade pouvant, nous dit-on, faire office de protection sonore pour les immeubles situés en deçà... Nous aimerions être certains de l'efficacité de ce dispositif...

Nous voyons de plus en plus ces protections sonores installées au bord des routes ; ne parlons pas des pays nordiques dans lesquels ces dispositifs sont quasiment généralisés ; la qualité de vie passe par un environnement relativement calme ...



Une particularité de notre quartier : les passages publics dans des lieux privés

Cela a été voulu ainsi par les urbanistes et les responsables dans les années 70... Depuis, bien des choses ont évolué, notamment le comportement des usagers de ces passages.

Les conséquences ?

- Des « désagréments » pour les riverains, en matière d'occupation, bruit, dégradations...
- Des réparations à effectuer à cause de ces passages : vitres cassées, portes défoncées, graffitis, carreaux décollés, cassés...

Qui doit prendre en charge ces dégradations ? Les usagers ? Les propriétaires ? La Ville ?

On ne sait trop, la réglementation faisant apparemment défaut...

La Ville pour sa part a fait :

- L'entretien des sols, souvent très insuffisant, comme nous le faisons remarquer aux techniciens.
- La pose des carrelages à certains endroits dans les années 1996, à notre demande négociée au sein du « Comité de Pilotage » du quartier d'alors....
- L'effaçage des graffitis à la demande.

A charge pour les propriétaires de s'occuper des murs (ravalements, etc...).

Aujourd'hui, des carreaux, qui avaient pour but d'embellir ces endroits, se disloquent çà et là... Cela reflète pour beaucoup un quartier dégradé...

Qui doit réparer ? A cause des désagréments cités, certaines allées ont fait fermer ces passages (Jacobins, Champagne). Et ailleurs ?

Cela pose un problème de fond par rapport à notre quartier. Peut-on avec nos partenaires nous mettre d'accord sur cette constatation : ce quartier se dégrade (état des allées notamment, mais aussi bien des endroits que nous avons à maintes reprises constaté fissures, éclatements, besoin de remises en état...). Des visiteurs nous le font remarquer, alors que l'environnement est tellement chouette avec le parc...

Ici, cela deviendrait « la zone » ?... Faisons mentir ces affirmations, et espérons que la ville saura répondre à ces interrogations.

Handi' cap vers le bibliothèque ... osez franchir la porte !



Dans le cadre du Mois de l'Accessibilité du 15 septembre au 15 octobre, la bibliothèque Pablo Neruda en collaboration avec l'Association des Habitants des Granges a proposé une rencontre à la bibliothèque le samedi 1er octobre à 15h. Les personnes en situation de handicap étaient invitées à découvrir la bibliothèque.

Bibliothécaires et membres de l'association ont souhaité présenter la structure au sein du quartier et ont proposé une déambulation à partir du local de l'association jusqu'à la bibliothèque. Cela a permis de découvrir les difficultés que rencontrent les personnes en fauteuil roulant pour venir jusqu'à la bibliothèque.

Dans la bibliothèque, un échange autour de questions et de réponses a permis de présenter les services (atelier Internet, consultation du catalogue, périodiques, DVD,...) , d'atténuer des craintes et d'enregistrer les suggestions des personnes présentes (possibilité de portage de livres par un voisin).

Ce temps convivial s'est terminé par des lectures d'extraits de livres traitant du handicap (bibliographie disponible dans les bibliothèques).

Anne Grelouaud
bibliothécaire



LA POSTE

Réouverture de la Poste place Beaumarchais

La mobilisation des habitants et des élus a permis la réouverture à minima du bureau de poste. Depuis le 2 novembre, il nous accueille à nouveau du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Vous pouvez aller y acheter des produits de courrier et de téléphonie, y expédier des lettres et colis et y effectuer des opérations bancaires qui ne nécessitent pas d'échange d'argent liquide (virements, petits retraits sur compte postal, etc.). Pour toute autre opération, il faudra continuer à vous déplacer au bureau Echirolles Principal (arrêt

de tram "la Rampe"), qui est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h (attention : fermeture le jeudi de 12 à 13h15) et le samedi matin de 8h30 à 12h. C'est toujours notre sympathique buraliste 28 allée des Vosges qui continuera à recevoir notre courrier recommandé en notre absence et les colis.

Il est quand même regrettable que les usagers ne puissent plus effectuer les mêmes opérations qu'avant et que les horaires d'ouverture soient très réduits.

Du courrier dans la boîte ?

Vous vous souvenez sans doute : pendant quelques semaines nous n'avons pas eu beaucoup de courrier dans nos boîtes aux lettres. En effet les facteurs du Centre courrier d'Echirolles étaient en grève pour exprimer leur mécontentement face à une nouvelle réorganisation qui devait supprimer 4 tournées.

La suppression de 4 tournées cela veut dire :

- un secteur plus important à couvrir pour les facteurs restants ;
- avoir son courrier plus tard ou pas du tout si le facteur ne peut pas tout distribuer ;
- une baisse du service rendu aux usagers.



AVANT



APRES

L'argument de la direction de La Poste est la baisse du volume du courrier. Peut-être..., mais distribuer un peu moins de lettres dans chaque boîte cela prend le même temps !

La lutte a été longue, mais avec le soutien de la population et des élus, les facteurs ont réussi à conserver 2 tournées sur les 4.

C'est mieux... mais de réorganisation en réorganisation le service public se réduit comme une peau de chagrin.

Les antennes-relais



Depuis des années, notre association pousse des cris d'alerte concernant la pose d'antennes-relais sur le quartier.

Rappelons qu'en 2004, nous avons manifesté notre mécontentement quand la Ville, sans concertation avec les habitants, avait donné son autorisation pour la pose d'une nouvelle antenne Bouygues sur le toit de Carrefour, alors même que, non loin, sur le toit du locatif Floréal (place de la Commune), existait déjà une antenne-relais « Orange ».

Nous avons fait un dossier relativement complet à ce sujet dans notre gazette N° 37 (décembre 2004). À l'époque, cela ne faisait pas très « sérieux ». En réunion, on nous avait même répondu : « il y a des choses plus importantes que ça ! ».

Officiellement, pas de danger évident...

En septembre 2010, l'Association des Locataires du Floréal, de concert avec l'association « Robin des toits », s'est mobilisée sur cette question (nous en avons fait l'écho dans notre gazette N° 52 (09-2010)).

Qu'en est-il exactement ?

L'Association Santé Environnement France (qui réunit plus de 25 médecins), ne dit pas la même chose. Elle s'appuie sur des enquêtes sérieuses à partir d'un mal-être tangible sur des habitants ; ainsi, il est constaté que des habitants en « zone sensible », exposés à des antennes-relais à proximité, manifestent des troubles (acouphènes, sommeil, difficultés à se concentrer...), beaucoup plus que la moyenne des français... Ces études sont convergentes avec celles menées en Pologne, en Egypte, Autriche...

Rappelons qu'en mai 2011, le Conseil de l'Europe a reconnu que les émissions de la téléphonie mobile étaient une atteinte à la santé publique, car elles « semblent avoir des effets biologiques non-thermiques potentiels plus ou moins nocifs sur l'organisme humain, même en cas d'exposition à des niveaux inférieurs aux seuils officiels. » Le Dr

Patrice Halimi, secrétaire de l'Association Santé Environnement, conclut : « Le législateur doit se saisir de cette question en se demandant à qui doit bénéficier le doute ».

Oui, c'est vrai qu'en matière de législation il n'y a pas grand-chose pour éviter la mise en place de ces antennes ; et puis... chacun veut pouvoir bénéficier d'une grande performance de son portable (déjà certainement nocif dans certaines conditions d'utilisation!).

Aujourd'hui, il y a une plus grande écoute à ce sujet ; les HLM, devant la pression quasi-générale des locataires, acceptent maintenant rarement ces installations ; la Ville d'Echirrolles refuse toute pose de ces antennes sur son domaine public ; et un comité d'habitants sera écouté afin d'être consulté pour toute demande nouvelle. C'est une bonne avancée. Reste que les copropriétaires peuvent être tentés d'accepter, parce que c'est « juteux » : l'opérateur paie à la propriété la location de cette antenne ! Ceci est anti-démocratique, car non seulement les propriétaires courent des risques, mais aussi tous les voisins « bénéficient » des ondes transmises ! Il est donc très important que chacun soit bien informé... !

Officiellement, combien de temps a-t-il fallu pour que l'amiante soit reconnue comme dangereuse pour notre santé ? Des dizaines d'années de tergiversations avant que son utilisation soit interdite en 1997 !

Assemblée Générale de l'Association des Habitants des Granges

vendredi 3 février 2012
à partir de 17h30

au
**restaurant scolaire
Jean Moulin**

**Elle est ouverte à tous
et
sera suivie
du verre de l'amitié**

L'Association avait souhaité un entretien avec le Chef d'Établissement du Collège ; divers questionnements étaient soulevés dans le quartier, qui méritaient un éclaircissement.

L'échange cette fois a été positif ; ci-dessous quelques notes :

➤ Le Collège accueille 450 élèves
Mme Scieszky est en poste depuis le 1^{er} septembre.

➤ *Nous avons tout de suite dit notre préoccupation de voir des familles « fuir » le collège en demandant des dérogations ou en inscrivant leurs enfants dans le privé.*

Mme Scieszky : En fait, il y a des normes strictes pour les affectations par l'Inspecteur d'Académie. Les collèges restent par secteurs ; jamais en principe ce ne sont des raisons personnelles qui influent sur les dérogations. Ce peut être par proximité d'un autre collège, mais chaque dossier est examiné. En fait, ce à quoi nous assistons, ce sont des stratégies d'évitement en s'adressant au privé...

➤ *Nous avons traité du problème de l'incivilité, dont souffrent les riverains du Collège.*

Mme Scieszky : C'est vrai que le quotidien est fait souvent de comportements qu'on pourrait qualifier de vulgaires, de non-respect, et là à tous les niveaux nous essayons d'agir.

➤ *Nous avons posé la question de la ghettoisation progressive de cet établissement.*

Mme Scieszky : C'est vrai que le taux de paupérisation est important et augmente : aujourd'hui 57% des élèves sont en position sociale défavorisée.

➤ *Et les moyens ?*

Mme Scieszky : On nous a retiré des moyens. Il y avait 5 « assistants d'éducation » pris en charge par l'État, annoncés avec des grands effets d'annonce au début de cette Présidence. En fait, ils n'ont pas duré... Et deux postes ont été supprimés à cette rentrée. Le Conseil Général, pour sa part, a mis en place des agents d'accueil et de sécurité ; ceci étant dit, les uns et les autres ne sont pas habilités pour la surveillance des élèves.

➤ *Constatez-vous des actes importants d'incivilité ?*

Mme Scieszky : Depuis le début de l'année, au niveau du tram, il y a eu 2 incidents sérieux (28 au niveau de l'Externat Notre Dame).

➤ *Quelle est votre possibilité d'intervention à l'extérieur du Collège ?*

Mme Scieszky : En principe, à 50 mètres, cela reste dans le cadre de notre intervention. Les 5 médiateurs de l'État étaient habilités pour intervenir sur la voie publique, pas les agents du Conseil Général.

➤ *Quelle est votre marge d'intervention à ce niveau ?*

Mme Scieszky : Je demande à l'Académie un poste supplémentaire de surveillant. Actuellement, je n'ai pas les moyens d'intervention.

➤ *En bas d'une montée, place des Jacobins, juste en face l'entrée du Collège, il y a toujours le même groupe d'élèves de Jean Vilar qui perturbe la tranquillité des habitants. Vous ne pouvez rien faire ?*

Mme Scieszky : Actuellement non ; Stéphane Jacolin du service prévention de la ville, est en contact avec ces jeunes...

➤ *Et l'absentéisme dans l'Établissement ?*

C'est un vrai problème ; nous sommes très vigilants : toutes les heures, la présence des élèves est relevée. S'il y a absence, le signalement aux parents est immédiat. La question, c'est quand les familles réagissent trop peu ; il y a des parents qui tiennent compte de ce signalement, d'autres qui nous font une confiance démesurée et qui « délèguent » leur responsabilité parce qu'ils sont dépassés, et d'autres qui ne bougent pas...

➤ *Comment analysez-vous ces différences d'appréciation ?*

Mme Scieszky : Il y a sûrement un problème de valeur éducative différente, qui a des répercussions dans de nombreux domaines. Par exemple, les élèves ont tendance à tutoyer spontanément, utilisent le portable sans mesure, passent beaucoup de temps sur Internet, s'interpellent sur des broutilles ; et le ton très élevé et le vocabulaire utilisés sont répréhensibles. C'est gênant pour ceux qui subissent tout cela ; pour notre part, nous nous efforçons au sein de la communauté éducative de redonner tout son sens au dialogue.

Comme dans de nombreux établissements scolaires, le phénomène de groupe s'avère souvent difficile à gérer, alors qu'individuellement les élèves sont charmants...

➤ *Et les enseignants ?*

Mme Scieszkyk : La majorité est compétente et fait ce qu'elle peut ; il y a par contre une difficulté quand il y a 7 professeurs qui travaillent dans 2 établissements ; ils ne peuvent pas se mobiliser comme les autres... D'autre part, on leur demande d'intervenir en heures supplémentaires, ce qui est une difficulté !

➤ *Comment voyez-vous une plus grande coopération avec l'extérieur, avec les habitants par exemple ?*

Mme Scieszkyk : Je suis pour un travail dans ce sens. Nous allons construire un projet d'établissement pour l'an prochain ; je pense qu'il y a des pistes :

- ◆ Des habitants pourraient intervenir dans la connaissance des métiers : il y a des palettes très différentes de professions ...
- ◆ Un journal dans le Collège dans lequel les élèves pourraient s'exprimer ; il pourrait être distribué sur le quartier... Les jeunes pourraient ainsi montrer ce qu'ils font.

(Nous avons aussi souligné que « la Gazette des Granges » pouvait laisser la parole au Collège, y compris aux jeunes...)

➤ *Et pour la médiation ?*

Mme Scieszkyk : je pense que l'on pourrait creuser la piste de stagiaires, par exemple venant de l'IFTS (Institut de Formation des Travailleurs Sociaux) où ils sont obligés de faire ce stage : ce serait pour eux une très bonne expérience ; le problème est : qui rémunère ?

Athantor

Rendez-vous au Centre Social ce mercredi 4 mai pour prendre le car et visiter Athantor (déchetterie et incinérateur de l'agglomération grenobloise). Je couve une grippe, ma fille n'est pas emballée à l'idée d'une telle sortie. Mais dans quelle galère nous ai-je embarquées ? Eh bien, nous n'allons pas le regretter. Arrivées à la déchetterie, ce n'est pas tant l'odeur qui nous impressionne que l'immensité : quelle quantité de déchets nous produisons ! Avant la visite elle-même, nous avons

droit à quelques explications, car il ne sera pas facile de se comprendre ensuite : la déchetterie est un lieu assez bruyant, nous allons emprunter beaucoup d'escaliers et il n'y aura pas beaucoup d'endroits où nous pourrions stationner pour écouter notre guide. Et évidemment, cela ne sent pas la rose partout !

Qu'est-ce qu'on retient d'une telle visite ? La pénibilité du travail du personnel devant les tapis roulants, à la fin de la chaîne de tri. Les employés sont debout des heures durant, ils sont non seulement exposés aux mauvaises odeurs mais risquent aussi d'être blessés par les déchets qu'ils manipulent, malgré les gants de protection. Pourquoi ? Parce que nous sommes encore trop nombreux à jeter du verre dans les poubelles grises ou vertes. NON ! Le verre doit aller impérativement dans le conteneur à cet effet ! Athantor produit du compost avec les déchets putrescibles. Malheureusement, même s'il est tamisé, il contient souvent de petits éclats de verre qui risquent de blesser les jardiniers.

Quoi d'autre ? Des montagnes de plastique qui sont jetées à tort dans la poubelle verte. Ecoutez les messagers du tri : ce ne sont que les flacons plastiques qui doivent aller dans la poubelle verte (bouteilles par exemple), les sacs doivent être mis dans la poubelle grise. Tout ce tri qui doit être refait à Athantor, c'est du temps, de l'énergie et de l'argent gaspillé.

Un message ? Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Privilégions les produits frais, rejetons les produits suremballés.

L'avenir de la planète, nous en sommes tous responsables !

Dans la poubelle verte ... il faut mettre seulement ...

- Plastique : uniquement les bouteilles et les flacons, pas les autres objets !
- Papiers-cartons, briques alimentaires.
- Métal : uniquement les emballages (boîtes à conserve..), rien d'autre !

Mettre autre chose dans la poubelle verte conduit les techniciens chargés du tri à exclure l'ensemble du contenu de la poubelle verte. Donc ça, c'est vraiment pas écolo !



Valmy/Champagne ... tous les habitants se mobilisent

Cette année la commission environnement de l'AHG avait décidé de porter son attention sur le cheminement piétonnier pour se rendre à Grand Place, en particulier les accès couverts menant à la place de Valmy.

Une première rencontre a eu lieu avec les représentants des conseils syndicaux de la place de Valmy et de l'Allée de Champagne, suivie d'une réunion publique où chacun a pu s'exprimer sur les problèmes rencontrés au quotidien dans ce secteur.

Nous avons fait ensemble une liste des « revendications » que nous avons soumise aux habitants sous la forme d'une lettre pétition qui a été massivement signée et que nous avons transmise à Monsieur le Maire ainsi qu'aux services concernés.

Un certain nombre de problèmes ont été déjà pris en compte par le service GUSP et sont en cours de résolution d'autres par contre ont du mal à trouver des réponses en particulier l'entretien des passages.

Texte de la pétition

Les habitants du secteur Valmy/Champagne
Les présidents des conseils syndicaux
L'Association des Habitants des Granges

Réunis le 5 avril 2011 portent à votre attention les points suivants et souhaitent vous rencontrer le plus rapidement possible pour vous exposer leurs difficultés et trouver ensemble des solutions pour améliorer le cadre de vie des habitants de ce secteur.

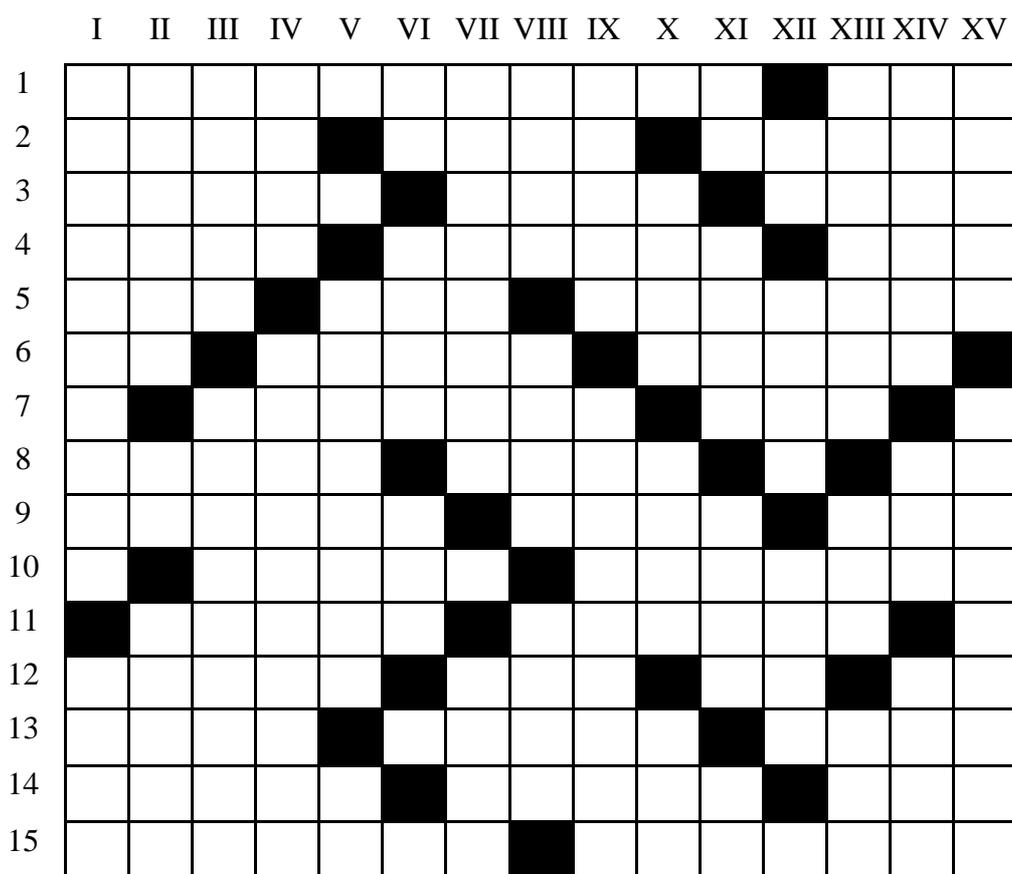
- Nettoyage urgent des passages et de la place qui est le passage obligé de tous les habitants pour se rendre à Grand Place (la servitude de passage public donne obligation à la ville d'effectuer le nettoyage de ces passages, en fait l'entretien est très mal fait ; les coins ne sont jamais nettoyés, sentent l'urine il y a urgence à envisager un nettoyage de fond).
- Reprise des dalles (travaux votés sur le budget 2011).
- Faïences murales cassées suite à de nombreux actes de vandalisme, graffitis. Concernant la servitude de passage, le message de la ville est : le sol c'est la Mairie, les murs c'est privé.

Cependant si les murs sont dans cet état, c'est le fait de la servitude. Nous demandons de pouvoir en discuter.

- Passerelle allant vers Grand Place, très dangereuse par temps de pluie et de neige.
- Les places de parking handicapés ne sont plus adaptées.
- Au niveau 0 la circulation est dangereuse pour tous ; nous demandons une réflexion sur l'installation de chicane pour essayer de ralentir les motos et les vélos et garantir la sécurité des piétons.
- Problème récurrent du stationnement anarchique surtout les soirs de rencontres sportives à la patinoire ou lorsque le parking de Grand Place est saturé.
- Nuisances relatives à la butte située au niveau du parking 27 entre le Germinal et le collège : des jeunes et des « moins jeunes » se retrouvent pour se livrer à divers trafics. Suite à la réunion organisée par la GUSP avec des habitants, le 8 avril, nous souhaitons un aménagement définitif de cette butte avec suppression de l'escalier.
- Demande de réfection de la gare de tramways Pôle Sud /Alpexpo, sale, mal éclairée, véritable « coupe-gorge » donnant une très mauvaise image de l'arrivée sur Echirolles.
- Carré de verdure devant le collège servant de dépotoir et très dangereux car de nombreux feux s'y déclarent. N'y aurait-il pas un moyen de le condamner ?
- Nous constatons de nombreux actes d'incivilités dus à des individus qui « traînent ». Nous ne souhaitons pas stigmatiser les élèves du collège, cependant nous vous demandons d'intervenir auprès des responsables de cet établissement pour que des mesures soient prises le plus rapidement possible pour réguler les nuisances autour de cet établissement (l'association a envoyé récemment divers courriers aux institutions concernées).

Premier résultat : la passerelle a été refaite courant de novembre

Mots croisés



Horizontales

- 1 - Maîtresse en devenir - Case
- 2 - Crue - Cornier - Ourdit.
- 3 - Bobine - Vaut deux pions - Dieu Guerrier
- 4 - Brutale - Herbe du bois - Romancier espagnol
- 5 - Pour paver - Désert - Bizarre.
- 6 - Monnaie romaine - Empêcher de tourner rond - Pince.
- 7 - Souvent imposés - Hollandaise ou nigérienne.
- 8 - Plus grosse que la sardine- Chevilles - Gaz inerte.
- 9 - Suisse - Voies - Il connaît son boulot !
- 10 - Un souffle le fait rougir- Meneurs de course.
- 11 - Huile mussolinienne- Passereau d'Australie.
- 12 - Possédés - Fils du déluge - Note - Métal (symbole).
- 13 - Ruban d'acier - Pagne - Grossit le Danube.
- 14 - Risques - Que... non - Premier français.
- 15 - Qualités - Tension douloureuse.

Verticales

- I - Il manque d'ardeur - Un revenant (dans l'agglô).
- II - Père d'Horus - Article - Galère du roi.
- III - Et corrigée ? - Il agit par habitude.
- IV - Mélange - M'agitai en tous sens.
- V - Jeux de cartes - Petit saint
- VI - Note - Arbuste à fruit purgatif - Travesti.
- VII - Tout le contraire d'un riche - Privé.
- VIII - Boutique - Jeter (se) - Origine du vinaigre et de bien d'autres choses
- IX - Héraclès y tua un lion - Uniquement.
- X - Greffe - Centre de la conception - Un anglais
- XI - Conjonction - Allure de bateau - Un - A la mode.
- XII - Dieu - Epaulé - Réel.
- XIII - Exprime son mécontentement - Carré vert - Ecluse.
- XIV - Fait surface - Surface - Disette.
- XV - On la boit involontairement - Courbé jusqu'à terre.

La Gazette des Granges est publiée par l'Association des
Habitants des Granges 26, allée des Vosges 38130 Échirrolles
Conçue réalisée et distribuée par les membres de l'Association